GPV RIVE DROITE

EITNA
Ecologie Industrielle et Territoriale en Nouvelle-Aquitaine

RÉEMPLOI DE MATÉRIAUX DU BTP

SUBSTITUTION

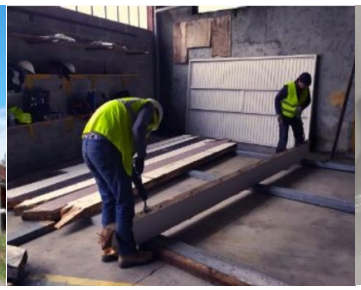

Nom de la démarche EIT
GPV Rive Droite

Territoire de la démarche
Bassens - Lormont - Cenon - Floirac

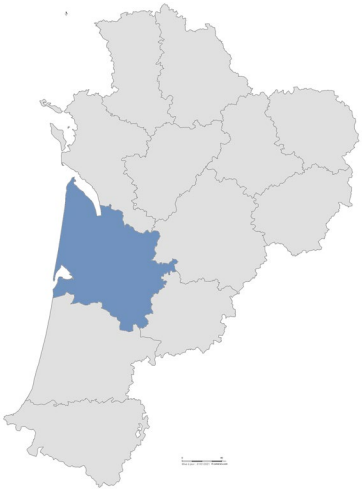

Chiffres clés

Plus de **17 t** de matériaux réemployés

10 % de taux de réemploi*

Plus d'une **10aine** d'acteurs impliqués

** : sur le chantier de déconstruction de Domofrance ; hors matériaux inertes et dangereux*

Présentation de la synergie

Le nouveau bâtiment du siège social de Coop&Bât intègre des matériaux issus du réemploi des chantiers de déconstruction d'une résidence Domofrance (bois de charpente, volets en bois, éléments de serrurerie, sanitaires, mobilier) et d'une école municipale (lavabos, toilettes, etc.) situées dans le quartier en rénovation urbaine Prévert à Bassens.

Intérêt environnemental	Réduction des coûts	Mobilisation d'acteurs économiques	Facilité de mise en œuvre	Reproductibilité
●●●●●	○○○○○	●●○○○	●●○○○	●●●○○

Portage de la démarche
GIP GPV Rive Droite

Contact
Maroussia TERMIGNON
maroussia.termignon@surlarivedroite.fr

Novembre 2022
Retour d'expérience réalisé par Alexandre DAIN (APESA)

Financé par
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité
ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
RÉGION Nouvelle-Aquitaine
APESA
Soltena Nouvelle Aquitaine
CCI NOUVELLE AQUITAINE

EITNA
Ecologie Industrielle et Territoriale en Nouvelle-Aquitaine

Détection : fin 2020
Mise en œuvre : début 2023

L'identification et la caractérisation du besoin

GPV pilote une stratégie pour favoriser l'économie circulaire dans le secteur du bâtiment sur son territoire. Dans ce cadre, GPV mène une étude échelle macro de quantification et qualification des flux et des acteurs, coordonne le déploiement de diagnostics ressources et accompagne les maîtres d'ouvrage. Grâce à sa v**ision d'ensemble des flux, chantiers et acteurs,** GPV a ainsi pu pré-identifier des synergies entre 2 chantiers émetteurs et 1 chantier potentiellement récepteur et assurer la mise en lien des acteurs concernés et la coordination de la synergie (organisation de rencontres entre les MOA, mise à disposition de diagnostics ressources, organisation de visites de repérage sur chantiers, recherche espace de stockage, communication, capitalisation).

La mise en œuvre de la synergie

Un **diagnostic-ressource** de la résidence Laffue (60 maisons individuelles) a été réalisé par le bureau d'étude Neo-eco et restitué sur une plateforme numérique (myUpcyclea). Les associés de la coopérative Coop&Bât ont **pré-identifié les matériaux** susceptibles d'être réemployés dans leur chantier de construction (charpentes, garde-corps, volets, etc.). Des équipements sanitaires ont également été identifiés sur le chantier de déconstruction de l'école Frédéric Chopin à Bassens. Une fois les matériaux réemployables pré-identifiés, des **visites de repérage** sur chantiers ont été réalisées. En parallèle, les **modalités techniques** (démontage des éléments proprement), **organisationnelles** (organisation du démontage dans le calendrier du chantier), **logistiques**, **juridiques** (conventions de don des matériaux) et **économiques** (cession de matériaux à titre gratuit, démontage, conditionnement, transport et stockage assuré par Coop&Bât) ont été définies entre les 3 maitres d'ouvrages, leurs démolisseurs (Avenir Déconstruction pour chantier Domo, BDS pour chantier école Bassens) et les équipes de MOE de Coop&Bât (architectes, assurance, bureau de contrôle...). Enfin, Bordeaux Métropole a mis temporairement à disposition local d'activité pour que Coop&Bât puisse **stocker les matériaux** jusqu'à leur réemploi. Une chronologie des différentes étapes est proposée sur la page suivante.

Cette expérimentation collective a été particulièrement riche en enseignements, car elle nous a permis d'identifier plusieurs leviers essentiels pour passer d'une expérimentation exemplaire à la généralisation du réemploi dans les projets de renouvellement urbain :

- *la coopération entre les nombreux acteurs sur un temps court (maîtres d'ouvrages, maîtres d'œuvres, AMO réemploi, démolisseurs, GPV, Métropole…)*
- *la nécessité de planifier et anticiper le réemploi dans les projets de renouvellement urbain pour définir des modalités techniques, économiques et organisationnelles entre les acteurs concernés*
- *la mise à disposition d'espaces de stockage temporaires et la caractérisation des ressources sont des outils opérationnels essentiels*

Maroussia TERMIGNON, GPV Rive Droite

Les bénéfices de la synergie

La synergie a permis de réemployer **17 tonnes de matériaux** issus du chantier de la résidence Domofrance ainsi que **17 unités d'éléments sanitaires** issus du chantier de l'école municipale. Hors transport, ce sont ainsi **12,6 teqCO2** qui ont pu être évitées par l'amélioration de la gestion des déchets et la non production de produits neufs. Le chantier de déconstruction de Domofrance affiche une performance environnementale très élevée (**100% de valorisation des inertes**, **96% des matériaux recyclés ou réemployés**) tout en ne générant aucun surcoût opérationnel.

Les acteurs de la synergie

- **Mise en lien des maître d'ouvrages et coordination de l'expérimentation** : GPV Rive Droite
- **Fourniture de la matière** : 2 chantiers de déconstruction, la résidence Laffue (60 maisons individuelles – MOA Domofrance) et l'école Frédéric Chopin à Bassens (MOA Ville Bassens)
- **Réemploi, reconditionnement, démontage, transport, stockage** : Associés de la coopérative Coop&Bât
- **Caractérisation des matériaux (diagnostic ressource sur chantier Domofrance)** : Neo-eco et Upcyclea
- **Déconstruction d'une partie des matériaux et modalités techniques de déconstruction** : Avenir déconstruction et BDS
- **Mise à disposition espace stockage** : Bordeaux Métropole

Malgré des délais très courts pour initier une démarche d'économie circulaire tout en maintenant la date de la déconstruction, notre première expérience est globalement positive puisqu'elle nous a permis d'éviter une quantité importante de déchets/CO_2 et de donner à certains matériaux une seconde vie, notamment dans le futur projet de COOP&BAT. Cette réussite est due à la mobilisation de l'ensemble des acteurs (entreprise, AMO, MOE, Bordeaux Métropole, GPV, COOP&BAT, avocat) et nous conforte dans notre envie de développer cette démarche de manière plus large dans nos activités.

Fred ANDRE, Directeur de projets réhabilitation, Domofrance

Nous sommes une coopérative où les techniques éco-constructives sont la priorité n°1. Notre siège social (en construction) se devait d'être exemplaire sur la thématique du réemploi. Ce projet a été rendu possible grâce à la coordination en interne de la démarche, à l'accompagnement indispensable du GIP-GPV, au soutien technique primordial de l'association IDRE (association Interprofessionnelle pour la Déconstruction et le Réemploi) *ainsi qu'à l'ensemble des partenaires et maîtres d'ouvrage cités dans le document. La capacité à pouvoir bénéficier d'une plate-forme de stockage temporaire est un besoin névralgique, surtout en situation de foncier difficilement disponible. Merci à Bordeaux Métropole ainsi qu'à l'ensemble des partenaires mobilisés pour leur rôle déterminant sur ce point.*

Philippe BONNET, Coop&Bât

GPV RIVE DROITE

EITNA
Ecologie Industrielle et Territoriale en Nouvelle-Aquitaine

Les étapes clefs

1.Printemps 2021 : Pré-identification, par le GPV, des synergies entre les 3 maîtres d'ouvrage ayant des chantiers de construction et de déconstruction à proximité les uns des autres et aux temporalités de travaux compatibles

2.Fin printemps 2021 : Mise en lien entre les 3 maîtres d'ouvrage, facilitation des rencontres, sensibilisation, organisation de visites repérages chantiers, mise à disposition du diagnostic ressource

3.Été 2021-début 2022: Repérage et caractérisation des éléments réemployables sur les 2 chantiers de déconstruction par Coop&Bât et identification des possibilités architecturales en cohérence avec leur projet de construction

4.Oct-nov 2021 : Recherche espace stockage pour Coop&Bât, par le GPV, en lien avec Bordeaux Métropole. Définition des modalités techniques, organisationnelles, logistiques, juridiques et économiques

5.Décembre 2021 : Mise à disposition du local de stockage temporaire par Bordeaux Métropole à Coop&Bât (bail d'occupation temporaire, 6000€/an de loyer)

6.Décembre 2021-janvier 2022 : Déconstruction propre des éléments de charpente par le démolisseur (chantier Domofrance) et démontage des autres éléments par Coop&Bât (volets, serrurerie, équipements sanitaires). Conditionnement des matériaux et tri des éléments par Coop&Bât.

7.Début 2022 : Transport (5 A/R) et stockage des matériaux et équipements issus des chantiers de déconstruction jusqu'au local de stockage temporaire à Floirac par Coop&Bât

8.Courant 2022-2023: Test de performance sur certains matériaux (ex : charpente) et intégration par Coop&Bât des éléments de réemploi sur leur projet de construction

Un retour d'expérience à retrouver sur RECITA.ORG

Recita
RÉSEAU D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET D'INNOVATION DE NOUVELLE-AQUITAINE